



CHIFFRES CLÉS 2023



+



+



Ordures ménagères + refus de tri + déchets incinérables déchèteries

Sur l'année 2023, nous constatons une **réduction significative de 10%** de la quantité de déchets incinérés. Un résultat qu'il est primordial de pérenniser grâce à l'adoption de gestes de réduction et de tri de nos déchets.

Emballages, papiers et verre

Sur l'année 2023, nous constatons une **baisse de 5%** de la quantité d'emballages, cartons, papiers et verre triés. Une performance qui se situe bien au-delà de la moyenne nationale de 73kg/habitant.

Déchèteries

Sur l'année 2023, nous constatons une **réduction de 8%** de la quantité de déchets déposés en déchèteries, retrouvant ainsi une moyenne d'avant COVID.

OBLIGATION DE TRI DES BIODÉCHETS POUR LES PROS

Depuis le 1^{er} janvier 2024, **tous les professionnels produisant des biodéchets** (déchets alimentaires et végétaux) **ont l'obligation de les trier, dès le premier kilo**. Dès lors, après une période d'adaptation, les déchets présentés par les professionnels ne devront plus contenir de biodéchets sous peine de ne plus être collectés.

Le SICTOM Sud-Allier propose plusieurs solutions pour accompagner les professionnels dans ce nouveau geste de tri, en fonction de leur production hebdomadaire. En effet, pour des quantités inférieures à 240 litres/semaine, les professionnels pourront souscrire une redevance spécifique pour une collecte en porte à porte ou en point d'apport, en fonction de la commune. Ils peuvent également composter leurs déchets alimentaires et/ou les donner aux animaux. Pour des quantités plus importantes, des prestataires dédiés peuvent assurer cette collecte spécifique.

JOURS FÉRIÉS

Seuls 3 jours fériés : 1^{er} janvier, 1^{er} mai et 25 décembre, ne sont pas travaillés par les équipes de collecte. Des reports peuvent être organisés selon les situations : suivez l'actu en temps réel sur Facebook, Panneau Pocket et notre site Internet. Les 15 déchèteries et les services administratifs sont fermés tous les jours fériés.

RDV sur :

www.sictomsudallier.fr

Pour contacter
les services
administratifs
du SICTOM :



Tél. : 04.70.45.51.67
Courriel :
contact@sictom-sud-allier.fr